



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'ESPACE

**CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS**

Conseil d'administration séance restreinte aux enseignants de rangs AB et aux personnalités extérieures du 16 mars 2026

Extrait du procès-verbal

**Arrêté de création de comité de sélection au titre des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des enseignants-chercheurs,**

VU le code de l'éducation, notamment dans ses articles L. 712-2, 5° et L952-6-1,  
VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;  
VU le décret n° 84-431 du 06 juin 1984 modifié, fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs, notamment dans ses articles 9 et suivants, et 26-I-1° et 33 (MCF) ou 46-1° et 51 (PR) ;  
VU le décret n° 2019-1346 du 11 décembre 2019 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;  
VU l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences ;  
VU l'arrêté du 23 juillet 2019 modifiant les arrêtés du 13 février 2015 relatifs aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;  
VU l'arrêté du 06 février 2023 relatif aux modalités générales des opérations de mutation, de détachement et de recrutement par concours des maîtres de conférences et des professeurs des universités ;  
VU le procès-verbal de délibération du conseil d'administration restreint du CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS dans sa séance du 16 mars 2026, portant avis favorable sur la composition des comités de sélection et sur la nomination des président.es et vice-président.es des comités de sélection mis en place pour la session synchronisée 2026 de recrutement des enseignants-chercheurs ;

**ARRETE :**

Le comité de sélection créé en vue de pourvoir l'emploi **MCF (odyssee n°260790) en « Transport et Logistique »** pour une prise de fonctions le 01/09/2026 est constitué des membres suivants :

<b>Membres appartenant à l'établissement : 6</b>				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	
GRACEFFA Sandrino	PRCM	19	Entrepreneuriat et économie de la proximité	
FREMONT Antoine	PRCM	23	Transport et Logistique, Chaines logistiques internationales	
REBIERE Thérèse	PU	05	Macro-économie, économie internationale	
DARRIET Elisa	MCF	05	Economie monétaire, Banque et Assurances économie Comportementale et Expérimentale, comportements monétaires Et financiers	
HEITZ Adeline	MCF	24	Transport et logistique, logistique urbaine	
TAGHIPOUR Atour	MCF	06	Supply Chain management	
<b>Membres extérieurs à l'établissement : 6</b>				
Nom et prénom	Qualité	Section CNU	Discipline enseignée ou de recherche	Etablissement d'affectation
BARON Marie-Laure	PU	06	Transformation des organisations et Logistique	Université le Havre Normandie
CAMMAN Christelle	PU	06	Supply chain management	Aix-Marseille Université
DEBRIE Jean	PU	24	Directeur du Magistère Aménagement et Urbanisme	Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
RATON Gwénaëlle	Chargée de Recherche	24	Approvisionnement alimentaire Des villes	Université Gustave Eiffel
SHORUNG Mathieu	MCF	23,24	Géographie des transports, Réseaux De transport, Coordination Urbanisme	Sorbonne université
TITE Thrycia	MCF	06	Responsable du parcours « Performance de la supply chain »	Université Paris Nanterre

Président du comité de sélection : **Monsieur DEBRIE Jean**, Professeur des universités, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président **Monsieur FREMONT Antoine**, Professeur du Conservatoire national des arts et métiers.

Pour extrait certifié conforme à l'original  
Fait à Paris, le 16 mars 2026  
La présidente du conseil d'administration restreint,  
Samira CHERFI

Etabli en 1 exemplaire original à destination de :

- l'affichage à la DRH (panneau d'information et site internet Cnam) ;

Ampliation à destination :- des écoles, pour affichage, des présidents des comités de sélection